

- Conservation, restauration des oeuvres d'art atelieratelier

Verheyden Olivier

Objectifs

Tout en l' (les) accompagnant (individuellement ou collectivement si le travail le requiert) amener chaque étudiant à exploiter tant les acquis antérieurs que les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et ateliers spécifiques, acquis de stages) pour proposer diverses solutions pertinentes à des problèmes spécifiques rencontrés en atelier.

Au terme du cours d'atelier, l'étudiant est capable :

- de poser un diagnostic complet détaillé et critique quant aux problèmes identifiés;
- de proposer au travers de ses recherches et acquis antérieurs une identification des différents corps, matériaux utilisés pour la réalisation de l'objet/l'œuvre d'art sur lequel il travaille ;
- De proposer des solutions éprouvées ou imaginées (non encore éprouvées) mais motivées, au terme de recherches existantes. Faire preuve d'imagination.
- D'intervenir sur une œuvre dans le respect des règles déontologique, de prudence et de sécurité pour lui-même, autrui et pour l'objet/œuvre d'art qui lui est confiée ;
- De comprendre et d'expliquer oralement ou par tout autre media les résultats de ses recherches et des analyses pratiquées dans l'analyse des œuvres d'art et ce tant pour un public de spécialistes que de non spécialistes et ce notamment en vue de la présentation au jury de fin d'année;
- De gérer son matériel, de prévoir les délais, d'organiser son temps pour parvenir à conduire toutes les opérations ou interventions nécessaires à l'exécution du travail endéans l'année académique ;

Contenu

Quelque soit la nature du support ou de la couche picturale, le travail d'atelier est principalement "pratique". Durant ces heures encadrées, l'étudiant est guidé, accompagné dans son approche globale de l'œuvre en envisageant toutes les problématiques telle que: "l'organisation du temps, la sécurité, l'anticipation des interventions, le choix des interventions, la disponibilité du matériel et éventuellement, notifier la nécessité de l'approvisionnement de celui-ci". Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientations et à la structuration des recherches individuelles ou collectives liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travail l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique à la constitution d'un dossier qui conformément aux règles déontologiques doit accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

Mode d'évaluation pratique

Jury interne (dossier + défense orale)+ oeuvre d'art entièrement et parfaitement traitée (techniquement et déontologiquement)
+ jury externe composé de restaurateurs diplômés, de conservateurs de musées, de scientifiques ou de tout autre personne dont les compétences sont notoires et pertinentes par rapport au(x) problématiques ou sujets abordés lors du travail pratique ou des recherches théoriques initiées par une approche plus spécifique lors du travail.

L'évaluation tiens compte du calendrier académique, mais aussi de la faisabilité, en fonction du format, du nombre et l'importance des dégradations etc. et ce tant pour l'évaluation interne que pour l'évaluation externe.

Si le "non-aboutissement» d'un travail n'est pas imputable à l'étudiant mais dû à une cause indépendante de sa volonté, les membres du jury en sont avertis et sont tenu d'en tenir compte.

En règle générale, il est demandé aux membres du jury d'évaluer le travail de l'étudiant au travers des différents supports que sont:

1) Le rapport de traitement dans lequel l'étudiant consigne toutes ses observations, fait des propositions pertinentes basées sur les précédentes observations, qu'il motive, argumente, justifie... Ce dossier doit contenir toutes les informations importantes telles que : contextualisation de l'œuvre dans son courant artistique, recherches sur l'auteur ou hypothèses argumentées, étude technique des matériaux composant l'œuvre...

2) La présentation synthétique du dossier sous forme de diaporama (Ppt). Exposé oral de tout ce qui a été fait. La qualité de cette présentation peut renforcer (ou pas) le dossier écrit. Il convient dès lors de soigner cette présentation (documents graphique, photos, schémas etc.), mais aussi la structuration, l'élocution lors de la présentation orale, le respect du temps impartis (15 minutes Max).

3) Les questions - réponses : Suite à la présentation orale, le jury est libre de poser les questions qu'il souhaite à l'étudiant (généralement ces questions n'ont d'autre but que d'obtenir un éclaircissement dans le but de satisfaire une curiosité par rapport à un traitement, un produit...). La pertinence et l'honnêteté des réponses est ou peut-être pris en considération par le jury. Il arrive que le jury ne pose aucune question, considérant que le contenu de l'écrit, de la présentation orale suffit.

4) La réalisation pratique : au terme de la présentation, le jury se penche sur les œuvres et évalue la qualité de ce qui a été réalisé. Même si toutes les interventions ne sont pas entièrement terminées lors de cette présentation, le jury porte généralement son attention sur les points suivants : L'état de surface de l'œuvre (la fixation de la couche picturale, la planéité, la qualité des mastics), la qualité du traitement du support (doublage, rentoilage, incrustation propreté du travail), le nettoyage (élimination homogène du vernis, des surpeints, des repeints). Etc.

En outre, il est également conseillé de faire valoir parallèlement au travail individuel, les interventions réalisées collectivement. (Présentation collective également). Généralement le jury évalue cette présentation collectivement. Même si la rédaction de ce dossier est "partagé" (l'un s'est attelée à la partie historique, l'autre à la partie technique, ou encore à la partie analytique etc.), tous les étudiants sont susceptibles de répondre à n'importe quelle question du jury (connaissance globale du travail de chacun et chacune)

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours